

Migration et santé. Analyse des besoins dans le canton de Vaud

Locicero S., Meystre-Agustoni G., Bodenmann P., Dubois-Arber F. Institut universitaire de médecine sociale et préventive, Lausanne.

Contexte, cadre et objectifs

Vaud avec près de 700 000 habitants à ce jour – dont plus de 210 000 étrangers – figure en tête de liste parmi les cantons à forte proportion de population étrangère. Il finance et met en œuvre de nombreux programmes cantonaux de prévention destinés à l'ensemble de sa population. Il entend évaluer dans quelle mesure leurs prestations touchent les migrants, le cas échéant quels sont les obstacles et ajustements à prévoir pour répondre à l'objectif d'égalité d'accès aux prestations.

L'étude, d'une durée de 6 mois, a été circonscrite à 5 programmes considérés comme prioritaires par le service de la santé publique vaudoise :

- promotion de l'activité physique et d'une alimentation saine et équilibrée
- prévention de la dépendance au tabac et des maladies liées à sa consommation
- prévention de la dépendance à l'alcool et des maladies liées à sa consommation abusive
- promotion de la santé sexuelle et reproductive
- programme organisé de dépistage du cancer du sein (femmes de 50 à 69 ans).

Elle avait pour principaux objectifs de :

- déterminer dans quelle mesure on a tenu compte des migrants lors de la conception des programmes et dans le cadre de leur déroulement
- déterminer la participation des migrants
- identifier les barrières et lacunes limitant éventuellement la participation des migrants

Méthode

- analyse de la littérature et analyse secondaire des données vaudoises de l' Enquête suisse sur la Santé du point de vue de l'exposition aux risques
- analyse des programmes sous l'angle de :
 - la conception du programme (objectifs, populations visées et particulièrement la participation des migrants)
 - l'élaboration du programme, du matériel utilisé et des modes de communication (ex. : contenu et traduction de la doc)
 - la mise en œuvre du programme (son déroulement)
 - les résultats obtenus en matière de participation des migrants
 - la compréhension des problèmes ou des obstacles limitant (cas échéant) la participation des migrants.
- entretiens avec les responsables des programmes et, le cas échéant, d'autres acteurs (animateurs de projets, etc.). 20 personnes ont été interrogées à ce titre.
- entretiens avec 9 experts des domaines sanitaires, social et de l'intégration.
- 4 groupes focus avec des personnes migrantes

Résultats

Peu de mesures ont été prises pour garantir l'égalité d'accès aux prestations pour les migrants dans les programmes pour la population générale. A noter qu'il existe divers programmes de promotion de la santé spécifiques aux migrants. Concernant la participation aux programmes, on ne dispose pas de relevé de données concernant la nationalité ou l'origine, sauf pour certains programmes en santé sexuelle et reproductive. Les personnes consultées ont rapporté certains obstacles à cette participation notamment ceux liés à la personne du migrant (ex. : la langue), aux programmes (migrants non associés à la construction des projets) ainsi que des obstacles administratifs. Des solutions ou éléments facilitateurs ont aussi été apportés tels que le fait d'associer d'emblée les migrants et les médiateurs culturels à l'élaboration des programmes, de former des relais au sein des communautés, de faire de la prévention multi-cibles ou d'avoir du matériel adapté et accessible (intelligible, illustré et traduit, disponible dans les lieux de passage des communautés).

Des efforts doivent être consentis pour faciliter l'accès de certains groupes de migrants aux programmes, ce qui implique entre autres de se donner les moyens de mieux connaître les particularités et les besoins des différentes communautés.

Mesures recommandées

- Tout programme soucieux de garantir l'égalité d'accès des migrants aux prestations devrait :

- Prendre l'avis de représentants des communautés étrangères dès le stade de conception du projet
- Avoir une documentation compréhensible par le plus grand nombre, dans plusieurs langues
- Une approche concertée du thème de la promotion de la santé et de la prévention est nécessaire pour :
 - Connaître les besoins et priorités
 - Sélectionner les actions à entreprendre pour garantir l'accès
 - Réfléchir aux moyens à engager
- Il importe aussi de disposer de données sur l'accès des migrants aux programmes destinés à la population générale, de façon à pouvoir corriger d'éventuelles inégalités d'accès ou de couverture

Prochaines étapes

Les résultats de l'étude seront présentés et discutés avec les parties prenantes et une réflexion sur les mesures à prendre sera menée.